



## **Lundi 17 octobre, les élus communautaires se sont réunis en conseil. Retour sur quelques délibérations adoptées.**

### **1- Un nouveau gestionnaire pour la station du Collet**

En janvier 2022, la communauté de communes engageait un travail de fond concernant l'évolution de la gouvernance des stations communautaires. Le fruit de ses réflexions et de ses travaux ont abouti à la dissolution de l'EPIC domaine skiable qui était en charge de la gestion du domaine skiable du Collet et à la mise en œuvre d'une délégation de service public. Au terme de la procédure légale, il a été acté le choix du nouveau délégataire et c'est donc la Société d'Exploitation Montagne et Loisirs du Grésivaudan (future ex SEM des Téléphériques des 7 Laux) qui sera chargée de la gestion du domaine skiable du Collet et des activités connexes été et hiver à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022, pour une durée de 36 mois. « *L'objectif est d'aboutir à terme, à une gouvernance unifiée via une seule délégation de service public qui aura la charge du fonctionnement de l'ensemble des 3 stations* », précise François Olléon, rapporteur de cette délibération et président de la commission d'Appel d'Offres. Que les skieurs se rassurent, la station n'a pas attendu pour travailler sur l'ouverture du domaine prévue le 17 décembre.

### **2-Le Grésivaudan aux côtés des initiatives culturelles locales**

La communauté de communes est aux côtés des acteurs de la culture du territoire. Soutien à la création, soutien logistique, accompagnement à la diffusion, autant de façon pour Le Grésivaudan d'encourager la culture et de maintenir une offre variée et de qualité. Les élus ont acté lors d'un précédent conseil communautaire, l'engagement de la collectivité en matière d'Education Artistique et Culturelle (EAC). C'est l'occasion lors du conseil du jour, de soutenir financièrement les projets proposant des parcours EAC construits autour des axes suivants : pratiquer, voir, comprendre. L'ensemble de ces actions s'inscrivent plus largement dans le cadre de la Charte d'orientation des actions culturelles intercommunales qui permet via différents critères, d'attribuer des subventions aux acteurs culturels. Les élus ont donc alloué lors de cette séance une enveloppe globale de près de 30 000€ répartie entre plusieurs acteurs culturels : les compagnies Les Mangeurs d'Etoiles, le Bateau de Papier, Le Chaudron Ambulant, Artiflette, En Scène et Ailleurs, Miette et Compagnie, La Dent Drôle ; les associations Espace Aragon, La Comba Autrafé, les Amis des Forges et Moulins de Pinsot et la Mission locale à Crolles.

---

Agenda, ordres du jour et délibérations sur [www.le-gresivaudan.fr/conseil](http://www.le-gresivaudan.fr/conseil)  
Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur [YouTube](https://www.youtube.com/).

Contacts : Pierre-François TRANCHAND – 04 76 90 92 30 / 06 19 05 04 86 – Aurélie PALLUEL – 06 67 27 21 16  
[presse@le-gresivaudan.fr](mailto:presse@le-gresivaudan.fr)

### **3- Encourager et accompagner les changements de pratiques agricoles**

Afin de réussir la transition vers un modèle plus résilient et de conserver la capacité de production agricole de notre territoire pour répondre aux besoins alimentaires des habitants, Le Grésivaudan accompagne les candidatures de l'Espace Belledonne et du Parc Naturel Régional de Chartreuse aux Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) de Belledonne et de Chartreuse. L'objectif : proposer aux agriculteurs dès 2023, des formations, diagnostics et plans de gestion. Ils pourront ainsi bénéficier d'un soutien financier de l'Europe, de la Région et du Département de l'Isère. Les élus ont donc acté la signature de convention de partenariat avec l'Espace Belledonne et le Parc Naturel Régional de Chartreuse dans le cadre de leur Projets Agro-Environnementaux et Climatiques respectifs. Ces mesures viennent compléter les actions portées par Le Grésivaudan en matière d'agriculture et de circuits courts : Projet Alimentaire Inter-Territorial, accompagnement des agriculteurs dans la réalisation de projets d'agriculture bio et à Haute Valeur Environnementale,... « Il s'agit ici de confirmer notre engagement auprès de ces deux acteurs du territoire et notre volonté de répondre aux besoins des agriculteurs, en première ligne face au changement climatique », rajoute Olivier Salvetti, Vice-Président en charge de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt.

### **4- Soutenir les bailleurs pour la rénovation énergétique du parc HLM**

Le Grésivaudan accompagne les particuliers mais aussi les bailleurs sociaux dans leurs travaux de rénovation énergétique de l'habitat. La collectivité soutient chaque année plusieurs opérations de rénovation globale sur le territoire afin de lutter contre les passoires thermiques. « Depuis 2021, la communauté de communes, en concertation avec les bailleurs, identifie et cible les bâtiments les plus énergivores afin d'accompagner les bailleurs dans une rénovation globale », explique Laurence Théry, Vice-Présidente en charge de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat. Lors de ce conseil, les élus ont acté un montant total de 269 200 € versés en 2023 et 2024 selon l'avancée des travaux, pour 5 opérations : la Tillerais à Champ près Frogès, l'Arlésienne à Chamrousse, le Champ du Bourg à Goncelin, la Sitre à Revel et le Village au Haut Bréda. Depuis 2020, 277 logements ont été concernés par des opérations de rénovation énergétique dans le cadre de l'accompagnement proposé par Le Grésivaudan, soit un montant total de 1 951 000€.

### **5- Accompagner les structures d'insertion et les publics en difficulté d'accès à l'emploi**

Actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, Plan Local pour l'Insertion, conseils emploi et formation,... autant de domaines dans lesquels intervient la communauté de communes via des actions directes ou en lien étroit avec des structures spécialisées. Le Grésivaudan soutient la Mission locale Grenoble Alpes Métropole via une subvention 240 000 € et les élus ont acté un montant global de subvention de près de 52 000 € pour l'année 2022, répartis entre les structures suivantes : Grenoble Alpes Métropole, la Mission locale jeunes de Saint-Martin d'Hères et la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise MIFE Isère. A noter, en 2021, ce sont 1290 personnes (jeunes et adultes confondus) qui ont été accompagnées sur l'ensemble de ces structures.

---

Agenda, ordres du jour et délibérations sur [www.le-gresivaudan.fr/conseil](http://www.le-gresivaudan.fr/conseil)  
Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur [YouTube](https://www.youtube.com/).

Contacts : Pierre-François TRANCHAND – 04 76 90 92 30 / 06 19 05 04 86 – Aurélie PALLUEL – 06 67 27 21 16  
[presse@le-gresivaudan.fr](mailto:presse@le-gresivaudan.fr)